



Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Renaison est convoqué le :

Lundi 16 septembre 2024 à 18h15 en Mairie de Renaison

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

1. Procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2024
2. Compte-rendu des délégations de compétence prises
3. Roannais Agglomération
 - 3.1 Projet Programme Local de l'Habitat 2025-2030 arrêté en Conseil communautaire le 30 mai 2024
 - 3.2 Dotation pour l'investissement communal – Approbation de la Charte
 - 3.3 Approbation de la convention de partenariat 2024-2027 pour la mise en réseau des médiathèques
4. Urbanisme – Domanialité
 - 4.1 Classement de voies communales – Mise à jour du tableau de classement des voies communales
 - 4.2 Dénomination de voies et d'un parking – Mise à jour du tableau de classement des voies communales
 - 4.3 Cession de la parcelle boisée lieu-dit Bois Faverin cadastrée B885
5. Location de la salle de La Parenthèse : remboursement d'arrhes suite à une annulation
6. SIEL - Programme 2024 éclairage public
7. Accueil de loisirs sans hébergement
 - 7.1 Approbation du lot 16 « photovoltaïque » du marché de travaux de déconstruction – reconstruction
 - 7.2 Demande de subvention à la Région dans le cadre des travaux de déconstruction – reconstruction. Dispositif « Construire ou rénover un bâtiment avec du bois local ».
8. Restaurant Scolaire : Travaux de rénovation – extension du restaurant scolaire : avenants aux marchés de travaux des lots n° 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11 et 12
9. Scolaires
 - 9.1 Convention triennale « Tarification sociale des cantines scolaires »
 - 9.2 Avenant EGALIM à la convention triennale « Tarification sociale des cantines scolaires »

10. Personnel.

10.1 Remplacement temporaire d'agents momentanément indisponibles

10.2 Annualisation du temps de travail pour les agents du service scolaire selon le rythme scolaire

11. Refacturation des frais de fourrière aux propriétaires des véhicules

12. Questions diverses

Pour Le Maire empêché,
La Première Adjointe,
Muriel MARCELLIN

